

**FORMATION PORT DU HARNAIS ET
UTILISATION DE SYSTEMES ANTICHUTE FIXES**
Réf : F-PHUSAF

PRÉREQUIS

Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.

Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement

Maîtriser la langue française pour une bonne compréhension.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de cette formation le stagiaire sera capable de :

- Analyser les risques de chute de hauteur selon le lieu d'intervention (situation simple)
- Acquérir les connaissances sur la réglementation et les principes de base du travail en hauteur
- Être capable d'utiliser correctement un harnais et connaître les risques associés.
- Travailler en hauteur en utilisant un système de sécurité fixe permettant d'évoluer avec un facteur de chute inférieur à 1.
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires.

PUBLIC VISE

Toute personne amenée à porter et utiliser un harnais pour un travail en hauteur en situation simple.

CONTENU DE LA FORMATION

- **Partie théorique :**

Sensibilisation :

Qu'est ce qu'une chute, les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur)

Réglementation :

Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les droits, les devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.

Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :

Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute, tirant d'air et effet pendulaire) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).

La protection collective contre les chutes de hauteur :

Définition de la protection collective et différenciation avec la protection individuelle.

La protection individuelle contre les chutes de hauteur :

Définition de la protection individuelle, présentation du harnais et des systèmes antichute à demeure sur le lieu d'intervention

- **Partie pratique :**

L'objectif est de maîtriser l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur dans une situation de travail bien précise :

Harnais :

Contrôle et ajustement du harnais à sa morphologie

Essais en suspension sur l'élément d'accroche dorsal et ou sternal (pour comprendre l'intérêt du bon réglage du harnais et déterminer quel est le plus adapté selon la situation de travail)

Liaison antichute :

Contrôle et utilisation de la liaison antichute adaptée en fonction du contexte.

Identification des risques induits par son utilisation selon l'environnement.

Ancrages fixes :

Contrôle visuel et utilisation du dispositif d'ancrage identifié

Exercices pratiques de mise en situation réelle de travail en fonction des problématiques spécifiques au site, mise en application des procédures existantes dans l'entreprise (permis de travail en hauteur...) etc.

DUREE

7h00

Sébastien DAVRAINVILLE – SDPSI formation – 2 bis rue de la VENELLERIE 27220 BOIS LE ROY

Tél : 06 22 61 04 09 Courriel : sdpsi.formations@orange.fr N° Siret : 911 405 009 00018 Code APE : 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28270247827 auprès du Préfet de la Région Normandie

V3- mise à jour juillet 2023

MODALITES ET DÉLAI D'ACCÈS

- Inscription par téléphone, par mail ou par le site internet
- Délai d'accès selon un agenda interne de session de l'entreprise
- Inscription 15 jours avant le début de la formation

TARIFS

600€ HT

MÉTHODE MOBILISÉES

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, exercice sur site

Support numériques, textes réglementaires et normatifs EPI contre les chutes de hauteur.

MODALITES D'EVALUATION

1 er jour de la formation : Questionnaire des besoins et positionnement de l'apprenant.

Pendant la formation : Atelier pratique en situation réelle + exercices applicatifs

Fin de formation : QCM pour évaluation des acquis + évaluation de satisfaction à chaud

Après la formation : Evaluation à froid pour vérifier les compétences de l'apprenant

VALIDATION DE LA FORMATION

Cette action de formation sera validée par un certificat de réalisation nominative, après la réalisation du QCM final par évaluation des acquis.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute personne en situation d'handicap. Nous sommes susceptibles d'accueillir ses personnes merci de nous contacter au préalable pour étudier toute situation.

INTERVENANT

Formateur spécialisé en travaux en hauteur

Sébastien DAVRAINVILLE – SDPSI formation – 2 bis rue de la VENELLERIE 27220 BOIS LE ROY

Tél : 06 22 61 04 09 Courriel : sdpsi.formations@orange.fr N° Siret : 911 405 009 00018 Code APE : 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28270247827 auprès du Préfet de la Région Normandie

CONTACT

Sébastien DAVRAINVILLE



06.22.61.04.09



sdpsiformation@orange.fr



www.sdpsiformation.fr

Sébastien DAVRAINVILLE – SDPSI formation – 2 bis rue de la VENELLERIE 27220 BOIS LE ROY

Tél : 06 22 61 04 09 Courriel : sdpsi.formations@orange.fr N° Siret : 911 405 009 00018 Code APE : 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28270247827 auprès du Préfet de la Région Normandie